

Apprendre à vieillir ?

Le titre et notamment la présence du point d'interrogation attisent d'emblée la curiosité. Comment peut-on apprendre à vieillir ? Cela s'apprend-il ?

Lundi 9 octobre 2017, la soirée préparatoire aux 47^e Journées de l'ECF sous le titre : « Apprendre : désir ou dressage ? » a apporté un éclairage particulier à cette question. La présentation par Nadège Talbot et l'animation passionnée et délicate de Claudine Valette-Damase ont fait écho à la fragilité du corps parlant dans le champ du vieillissement.

Dans un langage clair et accessible, les intervenants ont témoigné de leurs pratiques, suscitant des questions cruciales sur les enjeux et la prise en charge des personnes âgées en institution actuellement. Dans son introduction, C. Valette-Damase soulignait que « le discours médical et politique considère celles-ci comme des problèmes de santé publique auxquels des solutions doivent être apportées pour les éradiquer. Le champ de la vieillesse n'échappe pas à l'individualisme qui isole, au marché mettant en circulation des objets sophistiqués pour se passer de la parole, à la normalisation outrancière qui s'y expérimente ». La psychanalyse, quant à elle, parie sur la parole, le dialogue avec comme seul moteur le désir.

Les témoignages de Christel Astier et Martine Andrieux ont fait entendre qu'au-delà de la volonté politique de protocoles à utiliser, de méthodes à appliquer, de techniques à réaliser, de règles de soins à suivre, il est possible de travailler autrement.

Ces interventions ont mis en relief ce qui n'est pas visible, mais à entendre, à savoir la parole. Les personnes accueillies ont quelque chose à dire, chacune selon son style, selon ses moyens. Parler au présent, sur l'instant même de la rencontre,

avec les mots du passé – parler au futur pourrait, peut se conjuguer avec le désir des personnels orientés par le discours analytique permettant ainsi une création.

Les échanges avec l'équipe et le directeur de l'éhpad de Vichy autour d'une interprétation de son projet, de mettre des dispositifs innovants, donnant une autre forme aux objectifs des appels à projet, des lois, avec leurs effets surmoïques ou injonctifs, ont permis de dire l'espoir d'un changement qui ne se repère que dans l'après-coup, aussi bien pour les personnels que pour les personnes accueillies. Les ateliers de parole de résidents et de professionnels permettent de transmettre son expérience dans ce qui a fait rencontre avec la personne rendue anonyme dans la collectivité pour trouver un espace à sa parole, à sa singularité.

Apprendre à l'école

La première des quatre soirées préparatoires aux Journées de l'ECF organisées par le bureau de ville de Clermont-Ferrand s'est tenue le lundi 2 octobre sur le thème « Apprendre à l'école ». Animée par Jean-François Cottes, elle a rassemblé près de 70 personnes, avec une forte participation de personnes de l'éducation nationale : enseignants, orateurs de l'ESPE, universitaires, qui venaient, pour beaucoup, pour la première fois dans notre local.

Dans son introduction, J.-F. Cottes a rappelé que pour Freud la pulsion de savoir n'existe pas, renvoyant plutôt le sujet du côté de son désir de savoir, mobilisable ou pas. Deux pistes se dessinent alors : comment susciter le désir d'apprendre à partir d'un Autre qui enseigne et pourquoi le

sujet apprend.

Le texte d'Eulalie Berger a mis en évidence, à travers son expérience d'enseignante, comment un enfant de six ans se trouve au cœur d'un conflit si son désir le porte à entrer dans la civilisation. C'est alors au prix d'un consentement à l'Autre, au collectif et au renoncement au plaisir du corps pulsionnel que le sujet, derrière l'élève, peut savoir.

Le texte de Carine Desplanques, lui, a fait résonner l'équivoque *se dresser / dressage* en les articulant, permettant ainsi à un sujet d'accéder au sens par un doux forçage, ce qui leva son inhibition face à l'écriture.

Un débat vif s'est tenu entre les interventions avec une large participation de la salle.

J.-R. Rabanel a introduit la discussion en soulignant l'importance des objets pulsionnels en jeu (la voix, le regard) à l'école, qualifiant même celle-ci de « deuxième chance » donnée à l'enfant pour maîtriser les objets de la pulsion et s'édifier en tant que sujet.

Serge Thomazet, pédagogue, universitaire, Maître de conférences à l'Université d'Auvergne (ESPE) a quant à lui développé son idée de l'école inclusive à partir de la loi du 11 février 2005 qui s'impose à tous les domaines de la société en faveur des personnes handicapées. Depuis 2005, l'école, aspirant à devenir inclusive, doit être *pour tous*. Mais comment conjuguer l'école de la République et une école inclusive ? En France, tous les enfants doivent être inscrits dans une école, même si cette réalité est loin d'être effective. Notons que 70000 élèves sont inscrits dans des structures spécialisées (le chiffre est le même qu'en 1975). Les enseignants apparaissent dans un grand mal-être, entre la commande de l'école pour tous et la sensibilité à porter à chacun. Ils sont, pour la plupart, favorables à une école inclusive, mais comment faire à partir des moyens actuels ?

Cette école pour tous doit tenir compte des besoins particuliers de chaque enfant. Une logique de la classe doit alors se construire pour que cette école puisse être celle de chacun. Cette visée anti-ségrégative est une exigence politique toujours à construire, car le réel, lui, échappe et insiste. C'est ce que n'a pas manqué de rappeler J.-R. Rabanel, venu dialoguer avec S. Thomazet.

Enseignements sur « Les psychoses ordinaires – sous transfert »

Introduction à la première soirée casuistique organisée par le CPCT – Clermont-Ferrand, le 6 octobre, sur le thème du prochain Congrès de l'AMP.

Les psychoses ordinaires, font, pourrais-je dire, l'ordinaire de notre expérience au CPCT.

La plupart des patients que nous recevons se présentent dans une importante errance subjective. Pour chacun, nous sommes amenés à interroger la valeur de ce désarrimage : avons-nous à faire à un débranchement psychotique ? à un laisser tomber névrotique ? Il arrive que cela reste indéterminé, parfois même jusqu'à la fin du traitement, aucun élément ne venant infirmer un diagnostic de névrose.

L'invention de la psychose ordinaire par J.-A Miller est corrélative de notre époque où l'Autre n'existe pas, et quand l'Autre n'existe pas, souligne J.-A Miller, « on ne peut pas trancher », « on est dans le plus-ou-moins »[\[2\]](#). Il note que si « Lacan réservait la certitude à son mathème de

l'hystérie », aujourd'hui, « nous nageons dans le « pas – sûr », « c'est notre pâture, (...) notre pâturage »[\[3\]](#)

Pour certains patients reçus au CPCT, des « petits indices de la forclusion » ainsi que les nomme J.-A Miller, des signes « d'un « désordre provoqué au joint le plus intime de la vie chez le sujet »[\[4\]](#) sont repérables, et ce parfois dès les premiers entretiens.

Il arrive parfois que des patients amènent eux-mêmes lors de la consultation un repérage déjà très précis de ce « désordre » et parfois même d'une solution, « une construction » qui leur permet de s'en défendre.

Ainsi monsieur F., qui dit, dans des termes étonnamment lacaniens : « J'ai repéré que j'avais un dysfonctionnement dans le lien. » « J'ai remarqué que je ne nouais pas d'amitiés. » « C'est ce défaut de nouage qui m'interroge. » Il précise que même s'il a une « vie sociale qui peut paraître normale », il « ressent » ce dysfonctionnement. Le phénomène est surtout perceptible dans sa vie amoureuse : « Quand la passion n'est plus là... Ça n'est pas supportable ... Il y a... je ne sais pas... une atmosphère... ». Il ajoute : « J'ai une lâcheté à cet endroit là »

Et si monsieur F. dit avoir déjà beaucoup réfléchi seul à son fonctionnement, et qu'il a même repéré une « construction inconsciente » pour se défendre de son trouble, il a néanmoins l'idée que là où ça lâche dans le noeud, ça nécessite d'en passer par la parole, par un appareillage transférentiel de l'apparole dont il attend une construction plus satisfaisante

Si ce sont les hystériques qui ont poussé Freud, à la fin du XIXème siècle, à inventer la psychanalyse sur les fondements de « l'inconscient vérité », l'expérience du CPCT, avec la psychose ordinaire, nous fraie la voie, lacanienne cette fois, -borroméenne et pragmatique – de la psychanalyse avec le

parlêtre au XXIème siècle.

La demande adressée par Mr F., déjà très avertie sur ce qui peut être attendu d'un traitement au CPCT, est toutefois plutôt exceptionnelle dans notre expérience.

La plupart des patients arrivent au CPCT via l'Autre social et son cortège de choses convenues. L'enjeu de la consultation pour l'analyste est de « provoquer » le transfert, « d'accrocher » le parlêtre, en invitant le patient à dire, à déplier avec précision ce qui fait problème pour lui dans son existence, à l'intéresser à ce qu'il dit, à repérer, des « dysfonctionnements », des bouts de réel, mais aussi des solutions déjà là, autant d'éléments qui donneront une orientation au traitement

Une des surprises dans mon expérience de consultante, c'est l'effet, presque à chaque fois, de ce premier rendez-vous : celui d'un franchissement qui s'opère dans la parole du patient, d'une accroche transférentielle ouvrant à un traitement possible. Je préfère l'usage de ce terme de franchissement à celui de rectification subjective, que je trouve plus affine à la clinique du parlêtre, puisqu'il indique moins un arrimage préalable à l'Autre dont le sujet se plaindrait – cf le cas Dora de Freud – que cet arrimage transférentiel du parlêtre à partir d'un réel en jeu. Ce franchissement, ses coordonnées, le, ou les signifiants du transfert sont examinés avec le plus grand soin lors des séances de séminaire clinique, donnant une orientation au traitement.

« Suivre Lacan dans l'orientation lacanienne est un acte de transfert et, comme tel, un acte d'amour » [\[5\]](#) écrivent X. Asqué et A. Aromi. Cet acte de transfert est ce qui a présidé à la création du CPCT Clermont-Ferrand, cet acte soutient aujourd'hui son expérience, la praxis à plusieurs qui s'y opère, son élaboration, sa transmission.

[2] Miller J.-A., « Clinique floue », La Psychose ordinaire. La Convention d'Antibes, Agalma – Le Seuil, 1999, p.231

[3] idem p. 232

[4] Lacan J., « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », Écrits, Paris, Seuil, 1966, p. 558.

[5] Introduction au thème du prochain Congrès de l'AMP à Barcelone